

Avec le temps, avec la hardiesse, la voûte s'est élevée, et pour l'éclairer on l'a disposée en voûte d'arrête. Supposez maintenant que le demi-berceau des bas-côtés s'est élevé en même temps, de façon à contrebuter à peu près la naissance des voûtes de la nef. La proportion de ces bas-côtés serait tellement haute

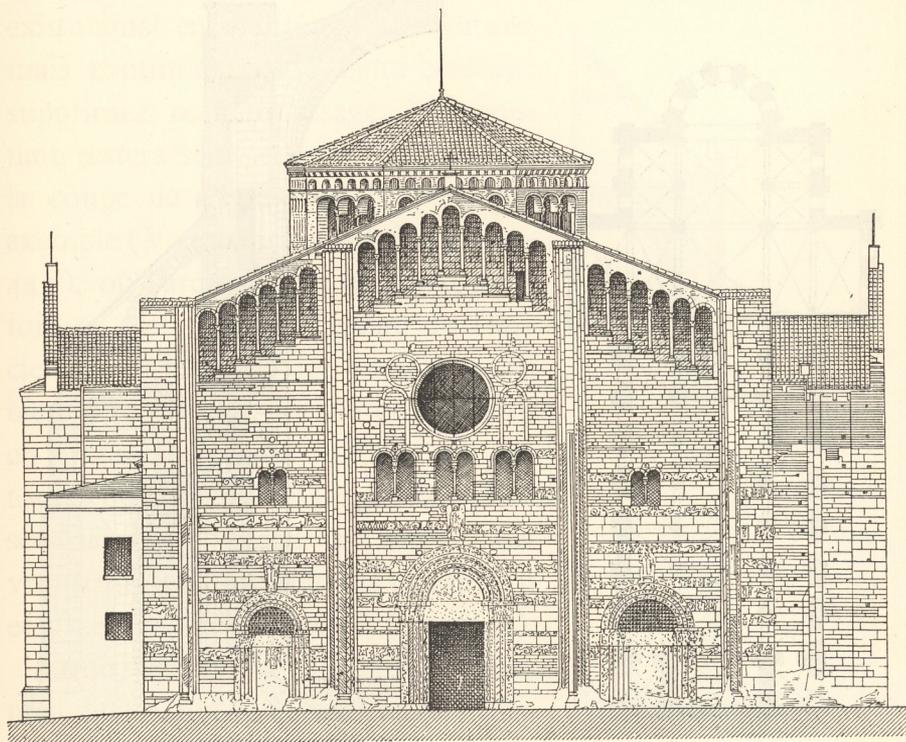


Fig. 1040. — Église Saint-Michel, à Pavie.

qu'elle deviendrait choquante : on a donc voûté ces bas-côtés en voûte d'arrête, au-dessous de ce demi-berceau qui ne recouvre plus que soit une tribune, soit une sorte de grenier. Mais, la voûte de la nef étant à poussées localisées, le demi-berceau n'a pas besoin d'exister partout, au contraire il pousserait inutilement en dedans là où il n'a rien à contrebuter : on l'a donc interrompu au droit des tympans, et maintenu seulement au